



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Richelieu Pragma Europe R  
Code ISIN : FR0007045737  
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion  
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/03/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 12 mai 2000 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : L'objectif du produit est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à son indicateur de référence, l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index par la gestion active d'un portefeuille d'actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne. Les actions sont sélectionnées de façon opportuniste et en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de l'Union européenne. Les données concernant l'indicateur de référence sont notamment disponibles sur le site : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, repose sur une gestion active, flexible, discrétionnaire et opportuniste. En premier lieu, une analyse extra-financière ESG est menée par la gestion à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant les 80% des émetteurs de chaque secteur dans l'univers d'investissement initial (entreprises européennes) ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La part du produit devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités. En second lieu, la sélection des titres repose sur deux approches complémentaires. Tandis que la première approche macro-économique vise à orienter le positionnement ou la sensibilité du produit à différentes thématiques ou facteurs, la deuxième approche micro-économique consiste en une analyse fondamentale reposant sur l'étude des éléments quantitatifs et qualitatifs des entreprises, de leur stratégie, de leur structure financière, de leurs perspectives de rentabilité, ainsi que de leur valorisation.

Le produit est exposé de 60% à 100% de l'actif net aux actions des pays de l'Union Européenne de toutes tailles de capitalisations, sans contrainte de style de gestion et ce indépendamment de tout indice, dont son indicateur de référence. Le produit sera investi à 50% minimum de la poche actions en sociétés de grandes capitalisations (capitalisation boursière supérieure à 5 milliards d'euros). Le produit peut exposer jusqu'à 25% de son actif net aux obligations ou titres de créance émis en euro, faisant partie de la dette publique aussi bien que de la dette privée, et en instruments du marché monétaire. Ces titres n'auront aucune contrainte de notation. Le produit pourra, en conséquence, être exposé à des titres de créance et instruments du marché monétaire non notés ou appartenant à la catégorie de notation spéculative, plus risqués, dits « high yield ». Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés pour, principalement, couvrir son actif aux risques actions et change, ainsi que sur les instruments intégrant des dérivés pour exposer ou couvrir son actif aux risques actions et change. Le recours à ces instruments pourra amener le produit à s'exposer à plus de 100% de l'actif net, et donc à amplifier les mouvements de marché à la hausse ou à la baisse, sans dépasser un risque global lié aux instruments financiers dérivés de 10% de l'actif net. Le produit est exposé à un risque de change jusqu'à 10% de son actif net.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieugestion.com](mailto:connect@richelieugestion.com) ou sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieugestion.com/notre-gamme/](http://www.richelieugestion.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR<br>Période de détention recommandée de 5 ans  |   | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |   |                           |                            |
| Tensions   | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 1 964 EUR                 | 1 985 EUR                  |
|  | Rendement annuel moyen  | -80,36 %                  | -27,63 %                   |
| Défavorable  | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 7 305 EUR                 | 8 320 EUR                  |
|  | Rendement annuel moyen  | -26,95 %                  | - 3,61 %                   |
| Intermédiaire  | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 980 EUR                 | 10 636 EUR                 |
|  | Rendement annuel moyen  | - 0,20 %                  | 1,24 %                     |
| Favorable  | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 14 022 EUR                | 13 912 EUR                 |
|  | Rendement annuel moyen  | 40,22 %                   | 6,83 %                     |

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/03/15 - 31/03/20].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/01/14 - 31/01/19].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [29/10/16 - 29/10/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

| Investissement de 10 000 EUR    | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | 696 EUR                   | 2 656 EUR                  |
| Incidence des coûts annuels (*) | 7,08 %                    | 4,78 %                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,02 % avant déduction des coûts et de 1,24 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |  | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée  | 3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.   | 300 EUR                   |
| Coûts de sortie   | Aucun coût de sortie n'est facturé.  | N/A                       |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |  |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,38 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.   | 238 EUR                   |
| Coûts de transaction  | 1,70 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 170 EUR                   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques  |  |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | N/A  | N/A                       |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivantes : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieugestion.com](mailto:reclamation@richelieugestion.com), site web : <https://richelieugestion.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-pragma-europe-r-fr0007045737/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France, au Luxembourg et en Suisse.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.